SOCIETE DES EAUX DE GUINEE
S.E.G

NIF : 809597008 2v

AGENCE DE MATAM

Facture N° 5.20240801605

Original

SOUMAH Almamy(M T-Solutions)
Lanseboundji no tél: 623-64-64-55
Matam
Conakry

Références : Centre N° 7 Abonnement N° 5.14516.04 Tournée N° 716 Ordre: 2.13

87/33/00/03/04/09/11/12 N°vert 119 Période	Compteur Calibre	Index Ancien	Index Nouveau	Volume (m3) Estimé	Volume (m3) Facturé	Prix Unitaire	Montant
Août 2024				90	90		
Forfait estimé sur la base des consommations antèrieures				Tranche 1	90	5 550	499 500
Montant HT							499 500
TVA (Franchise TVA 40 000 Taux 0,18)							82 710
Montant TTC							**582 210**

Date Limite de Paiement : 16/09/2024

Les paiements via Orange Money seront indisponibles du 24/08/2024 au 05/09/2024 pour motif de changement de logiciel. Veuillez vous rendre en agence pour tout paiemer

Pour Le Payement via Orange Money, le N° Abonné est : **051451604**

TAPER : * 144 * 4 * 3 *1* 051451604 # et suivre les instructions

Cas de relève: Branchement Sans Compteur

Passé la date limite de paiement, il sera appliqué une pénalité de retard de 10%.

Le non paiement des factures exigibles nous obligerait à interrompre la fourniture d'eau, cette facture tenant lieu de préavis.

Le Règlement des factures doit se faire uniquement en nos bureaux et non par l'intermédiaire de nos agents.

Pour tout problème, veuillez nous contacter à l'agence de Matam, BP 150 - Conakry Tél: 657363646

Relevé de Compte au 22/08/24

Références : Centre N° 7 Abonnement N° 5.14516.04 Tournée N° 716 Ordre: 2.13

SOUMAH Almamy(M T-Solutions)
Lanseboundji no tél: 623-64-64-55
Matam
Conakry

Factures Impayées	Période	Date Limite	TTC	Pénalité	Avoir Commercial	Montant à Devoir
5.20240801605	202408	16/09/24	582 210			582 210
Sauf erreur ou omission de notre part, Vous êtes redevable de la somme de						582 210